



Probleme de succession entre frère pour une maison

Par **pigeon122**, le **19/01/2015 à 15:35**

Bonjour,

Suite au décès de mon père, mon frère et moi avons 2 maisons de valeur inégale qui sont donc en indivision.

j'ai demandé devant le notaire si je pouvais en acheter une en donnant la moitié de sa valeur à mon frère et que l'on vende la deuxième maison.

Mon frère ne veut pas, comment faire ? Il préfère vendre à un inconnu, en a t il le droit ?
merci de votre réponse, cordialement.

Par **domat**, le **19/01/2015 à 15:47**

bjr,

pour vendre un bien en indivision, il faut l'accord de tous les indivisaires et les indivisaires disposent d'un droit de préemption.

donc sans l'accord de votre frère, vous ne pouvez rien faire sauf à demander à un tribunal l'autorisation de vendre malgré le désaccord de votre frère mais c en'est pas gagné.

cdt